

En bref

Accord final de compensation des ex-pensionnaires autochtones

Presse Canadienne

Un accord définitif a été conclu pour l'indemnisation d'ex-résidents de pensionnats pour autochtones. Une somme d'environ 2 milliards\$ leur sera versée à titre de compensation et pour des programmes de guérison. L'entente doit obtenir l'approbation du cabinet, ce qui ne devrait être qu'une formalité et ne prendre que quelques jours. Elle doit ensuite être approuvée par les tribunaux de différentes provinces. L'accord permettrait à environ 78000 personnes de soumettre une demande de compensation. Plusieurs de ces personnes ont aujourd'hui plus de 65 ans et vivent dans la misère.

La reprise des négociations sur le bois d'oeuvre inquiète l'industrie

Alléché par une offre de règlement du conflit du bois d'oeuvre, le Canada a repris les négociations avec les États-Unis, ce qui inquiète l'industrie canadienne qui craint de faire les frais d'un accord bâclé n'ayant pour but que de donner bonne presse aux deux gouvernements. Rien des détails qui ont filtré de ces négociations ne rassure les représentants de l'industrie canadienne.

L'aéroport de Miami en partie évacué pour un colis suspect

Associated Press
MIAMI

La police de Floride a fait évacuer une partie de l'aéroport international de Miami mardi après la découverte d'un colis suspect qui s'est ensuite révélé inoffensif, selon l'Administration de sécurité des transports américains. Trois étages ont été évacués pendant environ une demi-heure dans l'après-midi mais aucun vol n'a été suspendu. Le colis en question s'est révélé être un gros paquet de piles sur lequel avaient été scotchés des fils.

Le parti de René Préval en tête des législatives haïtiennes

Associated Press
PORT-AU-PRINCE

Le parti du président haïtien René Préval arrivait hier en tête du second tour des élections législatives tenu vendredi, remportant environ un quart des sièges en jeu. Après comptage de 99% des bulletins de vote, Lespwa («espoir» en créole) obtenait 31 des 127 sièges en jeu (11 au Sénat et 20 à la Chambre des députés), selon les résultats annoncés par le Conseil électoral provisoire de Haïti. Le parti de René Préval devrait remporter des sièges supplémentaires, mais ne sera toutefois pas en mesure de former seul un gouvernement et devra parvenir à une coalition avec d'autres partis.

Tchernobyl, 20 ans après
page 63

Le dossier de santé électronique sera mis en place au Québec

Les médecins pourront bientôt suivre à la trace, sur leur écran d'ordinateur, le contenu et l'évolution du dossier médical de leurs patients.

Martin Ouellet
PRESSE CANADIENNE

Le gouvernement Charest a annoncé hier un investissement de 547 millions\$ pour informatiser, à compter de l'an prochain et jusqu'en 2010, l'ensemble du réseau québécois de la santé et des services sociaux.

«Le projet aura un impact majeur sur l'accessibilité et la qualité des soins», a dit le ministre de la Santé, Philippe Couillard, flanqué du premier ministre Jean Charest et du ministre des Services gouvernementaux, Henri-François Gautrin lors d'une conférence de presse à Québec.

Le dossier de santé électronique comportera entre autres les informations sur la consommation de médicaments du patient, l'accès aux données d'imagerie diagnostique et aux résultats de laboratoire de

même que le profil d'allergies.

En ayant l'ensemble du dossier du patient en main le médecin sera mieux outillé pour prodiguer les soins requis, ce qui évitera des hospitalisations inutiles, a fait valoir le ministre Couillard.

«On estime à 7 à 10% le pourcentage des hospitalisations dues aux effets indésirables des médicaments. Cela est souvent attribuable à l'ignorance du profil pharmacologique du patient», a-t-il précisé.

Seule exception, les diagnostics ne figureront pas au dossier. Le gouvernement Charest s'est rangé derrière les comités de patients soucieux de préserver la confidentialité des données relatives aux problèmes de santé mentale.

Aussi, le dossier de santé électronique sera mis en ligne sur consentement du patient seulement. Un mot de passe et un code d'utilisateur en assurera la sécurité.

En optant pour un carnet de santé en ligne, le gouvernement Charest a du coup remis aux calendes grecques l'introduction de la carte soleil à puce. Le projet n'était pas mûr, a expliqué le ministre Couillard.

Par ailleurs, afin d'éviter les dérapages et les dépassements de coûts si souvent associés à ce genre de projet, le gouvernement Charest a choisi de déployer le plan d'informatisation graduellement. Les premières données seront inscrites l'an prochain, mais il faudra patienter jusqu'en 2010 ou au plus tard en 2011 pour que le réseau électronique soit entièrement opérationnel sur l'ensemble du territoire québécois.

De l'investissement de 547 millions\$, un peu plus de 300 millions\$ proviennent du gouvernement fédéral, par le biais du programme Inforoute Santé du Canada.



Jean Charest

PRESSE CANADIENNE

D'opulentes indemnités de départ à deux ex-dirigeants de la SAQ

Norman Delisle
PRESSE CANADIENNE

Les deux vice-présidents de la Société des alcools (SAQ) qui ont quitté l'entreprise dans la controverse l'automne dernier ont touché d'importantes indemnités.

Cette indemnité de départ a atteint 166500\$ dans le cas de M. Alain Proteau, qui a de plus touché un boni de 29000\$, a révélé hier le péquiste François Legault, député de Rousseau, devant la commission parlementaire qui étudie les crédits annuels du ministère des Finances. Quant à l'autre ex-administrateur, Laurent Mériaux, il a touché une indemnité de 127350\$ en plus d'un boni de 12500\$ en quittant.

Les deux ont aussi touché des avantages supplémentaires. M. Proteau a bénéficié

de la contribution de l'employeur au régime de retraite pour une durée de quatre années additionnelles et a eu droit aux services d'une firme de réaffectation pour 12 mois. Quant à M. Mériaux, il a eu droit aux services de la firme de réaffectation pendant 9 mois.

Ces indemnités ont été le produit d'une entente négociée entre les parties. «C'est conforme aux politiques établies dans un secteur comparable ou dans le privé», a signalé le ministre des Finances responsable de la SAQ, Michel Audet.

Pour sa part, le président de la SAQ, Sylvain Toutant, a expliqué que le versement de la prime était conforme aux normes de l'entreprise. Il a rappelé que les deux vice-présidents n'avaient pas été congédiés «pour cause», c'est-à-dire pour malversation ou fraude. Leur prime a été calculée à partir de leur ancienneté.

Leur départ a fait suite à des révélations que le prix des vins vendus par la SAQ avait été artificiellement gonflé pour augmenter les ristournes de l'entreprise.

Le député Legault a dénoncé les nominations faites par le gouvernement Charest à la tête de la SAQ depuis 2003. Cette liste comprend des contributeurs à la caisse électorale du Parti libéral du Québec.

Le gouvernement a aussi nommé à la tête du conseil d'administration de la SAQ M. Raymond Boucher, qui avait dirigé la campagne électorale du premier ministre Jean Charest en 2003. M. Boucher a démissionné au début de 2006.

Le député Legault a aussi mis en relief le fait que la nouvelle présidente intérimaire du conseil d'administration, M^{me} Michelle Thivierge, avait peu d'expérience administrative et avait surtout milité au sein du Conseil pour l'unité canadienne.

Les écologistes retirent le permis de conduire du gouvernement Charest

Pierre Saint-Arnaud
PRESSE CANADIENNE

Le gouvernement de Jean Charest se comporte en véritable chauffard environnemental. Il faudrait lui retirer son permis et installer quatre sabots de Denver à son véhicule, ont imaginé une série de groupes environnementaux à propos des trois ans de pouvoir des libéraux.

Plutôt qu'un bulletin, les groupes environnementaux ont émis hier des constats d'infraction aux libéraux de Jean Charest, leur reprochant d'être un des pires gouvernements de l'histoire récente en matière d'environnement.

Au nom d'Action Boréale Abitibi-Témiscamingue, l'auteur-compositeur-interprète Richard Desjardins a même qualifié ce gouvernement d'excroissance des chambres de commerce.

«Ça recule à tel point que même le ministre de l'Environnement veut changer les critères de ce qui sera une aire protégée. Il veut se détacher de la définition internationale admise par tout le monde. On voit bien qu'ils vont remettre le territoire aux promoteurs des chambres de commerce», a déclaré Richard Desjardins.

Il a évoqué de nombreux exemples, dont celui d'une compagnie forestière qui, ayant suggéré de protéger certains secteurs, s'est fait dire par le ministère des Ressources naturelles de couper le bois sans quoi les droits de coupe seraient remis à un autre entrepreneur.

Le poète et chanteur Raoul Duguay, qui milite pour Eau Secours, a pour sa part dénoncé le saccage de la nature, estimant que l'action gouvernementale soulevait une question d'éthique.

«Dans mon cas, c'est la beauté du monde qui est en péril actuellement, a affirmé Raoul Duguay. Et ça, pour moi, ça nous ramène directement à une question d'éthique, c'est-à-dire un système de valeur qui crée des priorités entre la vie et le profit.»

Les organismes ont émis pas moins de 40 constats d'infraction au gouvernement pour, entre autres, sa volonté de permettre à des promoteurs privés d'exploiter des petites centrales hydroélectriques sur des rivières, la privatisation partielle du parc du mont Orford, l'agrandissement et la création de sites d'enfouissement sans évaluations environnementales adéquates, la levée du moratoire sur les méga-porcheres, l'absence de plan de réduction des gaz à effet de serre et le déversement d'eaux usées dans le fleuve.